

Association "Place au Vélo à Sucy - MDB"
6 allée des Berges
94370 Sucy

Sucy, le 11 janvier 2010

Madame le Maire

Mairie de Sucy-en-Brie
2 av Georges Pompidou
94370 SUCY EN BRIE

Objet : Généralisation des Doubles Sens Cyclables (D.S.C.)

Madame le Maire,

Nous félicitons la mairie pour son soutien à l'ouverture de la rue du Moulin Bateau, pour les bandes cyclables sur l'Avenue du Fort et les nouveaux parkings à vélo du centre. Mais pour 2010, la position de "Place au Vélo à Sucy", de l'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette Ile-de-France) et de la fédération française des 165 associations de vélo urbain (FUBicy) est unanime :

Nous demandons que toutes les voies à sens unique soient ouvertes aux cyclistes dans les deux sens sauf rares exceptions à motiver par la mairie. Les préconisations des spécialistes du CERTU vont dans ce sens, et les villes qui ont fait ce choix en France ne le regrettent pas. La ville ne doit pas se limiter aux DSC dans les zones 30 et des zones de rencontre, demandée par la législation (Décret 2008-754 du 30 juillet 2008), dont la période transitoire s'achève le 1er juillet 2010.

Le Double Sens Cyclable n'a pas son pareil en termes de coût pour la collectivité, il est très peu onéreux et rapide à mettre en place car il ne nécessite que très rarement des aménagements lourds.

Exemples de villes ayant généralisé les DSC : Illkirch-Graffenstaden (67) avec 0 accident en 5 ans et Sceaux (92). Voir l'[étude du Certu](#)

C'est un bon moyen pour rendre nos villes **réellement** cyclables, y compris pour les néophytes.

Les bénéfices du Double Sens Cyclable sont :

- augmentation de la sécurité par l'annulation du risque d'ouverture de portière de voiture garée, 1ère cause d'accident en ville pour les vélos,
- l'apaisement général des vitesses,
- un temps de parcours plus court pour les vélos.

A terme, ce maillage dense de DSC devra être valorisé par un jalonnement cyclable adéquat pour pouvoir sereinement passer d'un quartier à un autre (jalonnements que ne pourront pas suivre les véhicules motorisés en trafic malin car il seront réservés aux vélos).

De façon générale, nous demandons que l'infrastructure des villes soit redessinée en privilégiant les modes de circulations actives pour aboutir enfin à une cohabitation harmonieuse entre tous les modes de déplacement. C'est un des meilleurs moyens pour créer des villes où il fait bon vivre, sans pollution et à faible consommation d'énergie.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour en parler et vous apporter toute précision que vous pourriez souhaiter.

Dans cette attente, veuillez croire, Madame le Maire, en l'expression de ma haute considération.

Jean-Paul Grange. Responsable MDB Val-de-Marne et "Place au Vélo à Sucy"